



Paris, le 29 décembre 2008

COMMUNIQUE

Grève SNCF réseau Saint Lazare : Il faut sortir rapidement du conflit et indemniser les usagers

Depuis 2 semaines, les 450 000 usagers quotidiens des lignes SNCF au départ de la gare Saint-Lazare subissent une grève d'une partie des conducteurs qui a pour conséquence la circulation d'au mieux un train sur deux par rapport au service normal.

L'**Association des Usagers des Transports d'Ile de France** respecte le droit de grève mais considère anormal que chaque année le service d'hiver de la SNCF génère systématiquement des conflits sociaux. La direction de la SNCF et les syndicats de cheminots partagent la responsabilité de ces relations sociales archaïques.

Il faut maintenant qu'une issue rapide soit trouvée à cette grève qui n'a que trop duré.

Par ailleurs l'AUT demande qu'une indemnisation des usagers soit décidée dès la fin de la grève, prenant en compte les deux semaines de service dégradé de décembre, mais aussi les multiples autres grèves de l'année 2008 (notamment le long conflit du printemps sur le déménagement du foyer des conducteurs).

Au total, plus d'un mois a été perturbé par des grèves sur le réseau Saint Lazare en 2008.

L'AUT demande donc à la SNCF de mettre en oeuvre sur le réseau Saint Lazare une **réduction d'au moins 50%** sur les abonnements pour le mois de février 2009, comme le prévoit « la loi sur le dialogue social et la continuité du service public de transport terrestre de voyageurs » d'août 2007.